

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente-mars à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.

Date de convocation : le 23 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 15

Etaient présents : Mr. HEBERT Philippe, Mme AUBRIL Katie, Mr. LEVACHER Philippe, Adjoint ;
Mme CHEDRU Kristell, Mr. DURIEZ René, Mme GALLIENNE Véronique, Mr. GODEFROY Marc,
Mme VEZIER Lorna, Mr. OULAL Abdelkader, Mme DUHO Christelle, Mr. CHEVALIER Romain,
Mme GOURIOU Laura, Mr. LETERME Christophe, Mr. JOIGNANT Benjamin

Secrétaire de séance : Mme CHEDRU Kristell

ELECTION DE REPRESENTANTS DES ELUS AU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF (C.L.E.P.)

Madame le Maire propose de désigner des délégués qui siégeront au sein du C.L.E.P. Cette association qui travaille en étroite collaboration avec la mairie est essentielle pour l'organisation des loisirs des enfants, leur prise en charge en accueil périscolaire, leur encadrement sur le temps du midi.

Madame le Maire propose au conseil de désigner quatre représentants des élus pour participer à la vie et aux décisions du C.L.E.P.

Sont candidats : Madame Lorna VEZIER, Messieurs Romain CHEVALIER, Christophe LETERME, Madame Kristell CHEDRU

Le conseil municipal, à l'unanimité, élit Madame Lorna VEZIER, Messieurs Romain CHEVALIER, Christophe LETERME et Madame Kristelle CHEDRU pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre de Loisirs.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX**

97DELIB30032026



